



**ÉTAT B – 2014**  
**Renseignements pour les programmes**  
**Agri-stabilité et Agri-investissement et état des résultats**  
**des activités d'une entreprise agricole supplémentaire**

**Protégé B**  
une fois rempli

**Renseignements généraux**

Si vous exploitez plus d'une entreprise agricole (en tant que propriétaire unique et associé d'une ou de plusieurs sociétés de personnes), remplissez le formulaire T1163, *État A – Renseignements pour les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement et état des résultats des activités d'une entreprise agricole pour particuliers*, pour votre entreprise agricole principale.

Remplissez le présent formulaire, État B, pour chacune des autres entreprises agricoles.

Envoyez tous les formulaires dans la même enveloppe. Postez-les avec votre déclaration de revenus au Centre fiscal de Winnipeg. Utilisez l'enveloppe de retour incluse dans la publication RC4060, *Guide du revenu d'agriculture et les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement*.

Vous pouvez vous procurer d'autres exemplaires de ce formulaire auprès de votre bureau des services fiscaux et de l'administration des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement. Pour en savoir plus sur la façon de remplir ce formulaire, consultez la publication RC4060.

**Renseignements confidentiels et consentement du participant**

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et l'Agence du revenu du Canada (ARC) s'engagent à protéger la confidentialité de vos informations. Les renseignements inscrits dans le formulaire, y compris votre numéro d'assurance sociale (NAS) et votre numéro d'identification du participant (NIP), sont recueillis sous l'autorité de l'article 4 de la *Loi sur la protection du revenu agricole* (LSPA) et seront exclusivement utilisés pour l'administration relative à votre participation aux programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, la détermination de votre admissibilité aux versements, la vérification des renseignements soumis, émettre des reçus d'impôt et l'administration de l'ajustement des primes d'assurance-production en fonction des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement. Ils seront également utilisés pour administrer les versements provenant d'autres programmes d'aide pour les revenus agricoles et d'autres programmes d'aide spéciaux, ainsi qu'aux fins de vérification, d'analyse et d'évaluation des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement et d'autres programmes d'aide pour les revenus agricoles et d'autres programmes d'aide spéciaux par l'administration, AAC, les gouvernements provinciaux ou territoriaux ou des tiers engagés à cet effet.

En remplissant ce formulaire, vous donnez votre autorisation à l'administration, aux gouvernements provinciaux et territoriaux, aux administrateurs des autres programmes de revenu agricoles et d'aide spéciaux, et aux tiers qui possèdent des renseignements pertinents à votre participation au programme Agri-stabilité et Agri-investissement et à leur administration à partager ces renseignements avec AAC.

En remplissant ce formulaire, vous autorisez l'ARC à partager l'information de ce formulaire avec AAC, et vous autorisez, le cas échéant, AAC de partager l'information sur le formulaire et tout renseignement supplémentaire qui est fourni comme la demande est traitée, avec l'ARC, à l'administration, les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec les administrateurs de d'autres programmes agricoles fédéraux et provinciaux.

Si vous ne consentez pas au partage de l'information décrite dans la présente, vous pourriez ne pas être admissible à participer à des programmes Agri-stabilité ou Agri-investissement ou de recevoir des avantages ou des ajustements aux prestations prévues des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement.

Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels détenus par les ministères fédéral et de demander des modifications aux renseignements personnels incorrects. Pour plus d'informations sur vos droits en ce qui concerne la *Loi sur la protection des renseignements personnels* communiquez avec la Direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels à l'Agence du revenu du Canada au ATIP-AIPRP@cra-arc.gc.ca ou le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels au ATIP-AIPRP@agr.gc.ca et faites référence à ARC PPU 005, ARC PPU 025 et/ou AAC PPU 183.

De plus, en soumettant ce formulaire de demande de versement dans le cadre des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, vous :

- 1) attestez que les renseignements fournis sont complets et exacts;
- 2) déclarez que la structure de cette opération d'agriculture n'a pas été changée ou a été créée dans le but des avantages de programme de manipulation ou évitant les limites maximums prescrites sur les paiements de programme;
- 3) reconnaissez et convenez que tout paiement provisoire ou paiement anticipé du programme Agri-stabilité sera déduit dans le calcul du paiement final provenant du programme Agri-stabilité;
- 4) vous engagez à rembourser les montants payés en trop par les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, conformément aux calculs effectués selon les règles du programme, et comprenez que tout montant que vous devez à l'État pourra être déduit des montants que l'État doit vous envoyer;
- 5) reconnaissez que des intérêts seront imposés sur les versements en trop;
- 6) reconnaissez et convenez que les renseignements que vous fournissez pourront être jumelés aux renseignements de d'autres participants dans le but de déterminer les prestations des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, et consentez que les renseignements à votre sujet ou au sujet de vos données financières pourront être partagés avec d'autres participants dont les renseignements ont été regroupés avec les vôtres;
- 7) reconnaissez et attestez que, lorsque vous avez fourni des renseignements au sujet d'autres particuliers ou entités, vous avez été autorisé par ceux-ci à fournir ces renseignements;
- 8) reconnaissez et convenez que d'autres particuliers ou entités, au sujet desquels vous avez fourni des renseignements pourront avoir accès à ces renseignements, sur demande, auprès de l'administration des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement;
- 9) reconnaissez et convenez que la personne que vous avez identifiée comme personne-ressource à votre l'État A pourra recevoir les renseignements afférents à la demande que vous avez présentée à l'administration et demander à celle-ci de modifier les renseignements afférents à votre demande;
- 10) consentez à ce que les renseignements à votre sujet ou au sujet de vos données financières soient divulgués par des tiers, l'ARC et d'autres programmes gouvernementaux à l'administration des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement, sur demande, si l'administration de ces programmes les considère comme nécessaires à la vérification des versements des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement ou des renseignements fournis dans ce formulaire;
- 11) reconnaissez que c'est une offense criminelle d'effectuer une fausse déclaration lorsque vous présentez une demande pour participer aux programmes de prestations ainsi que toutes les déclarations effectuées peuvent faire l'objet d'une vérification ultérieure.



## État B – 2014

## Dépenses

Activité  de 

Indiquez le code qui correspond à chaque inscription. Les codes figurent dans la Liste des produits et dans les listes des Paiements provenant de programmes, qui se trouvent dans la publication RC4060, *Guide du revenu d'agriculture et les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement*.

Arrondissez les montants au dollar près.

Achats de produits et remboursements de paiements provenant de programmes	Code	Montant
Ajustements point de vente	575	
<b>Total C</b>	<b>9960</b>	\$

Dépenses admissibles	Ligne	Montant
Contenants et ficelles	9661	
Engrais et suppléments pour le sol	9662	
Pesticides et produits chimiques	9663	
Primes d'assurance (récolte ou production)	9665	
Honoraires de vétérinaire, médicaments et honoraires de droits de monte	9713	
Minéraux et sel	9714	
Machinerie (essence, carburant diesel, huile)	9764	
Électricité	9799	
Transport et envoi	9801	
Huile de chauffage	9802	
Salaires versés à des personnes sans lien de dépendance	9815	
Entreposage et séchage	9822	
Commissions et redevances	9836	
Prime d'assurance privée pour produits admissibles	9953	
<b>Total D</b>		\$

Dépenses non admissibles	Ligne	Montant
Machinerie (réparations, permis, assurances)	9760	
Contrat-location de machinerie	9765	
Publicité et promotion	9792	
Réparations de bâtiments ou de clôtures	9795	
Défrichage et drainage de terrains	9796	
Travail agricole à contrat	9798	
Autres assurances	9804	
Intérêts (hypothèque, immobilier et autres)	9805	
Cotisations de membre et abonnements	9807	
Frais de bureau	9808	
Frais comptables et juridiques	9809	
Impôts fonciers	9810	
Loyer (terrains, bâtiments, pâturages)	9811	
Salaires versés à des personnes avec lien de dépendance	9816	
Dépenses relatives aux véhicules à moteur	9819	
Petits outils	9820	
Analyse des sols	9821	
Licences et permis	9823	
Téléphone	9824	
Location de contingents (tabac, lait)	9825	
Gravier	9826	
Achats de produits revendus	9827	
Intérêts et frais de location d'un véhicule à moteur	9829	
Déduction annuelle pour les immobilisations admissibles	9935	
Déduction pour amortissement (remplissez le formulaire T1175)	9936	
Rajustement obligatoire de l'inventaire – année précédente	9937	
Rajustement facultatif de l'inventaire – année précédente	9938	
Autres (précisez)	9896	
<b>Total E</b>		\$

Sommaire des dépenses	
Total C	
Total D	+
Total E	+
<b>Total des dépenses (inscrivez ce montant à la ligne 9968 à la page 4)</b>	\$

## État B – 2014

### Sommaire des revenus et des dépenses

Activité  de

Revenu agricole brut (inscrivez le total du « Sommaire des revenus » de la page 2) . . . . .	<b>9959</b>		
Moins : Dépenses (inscrivez le total du « Sommaire des dépenses » de la page 3) . . . . .	<b>9968</b>	-	
<b>Revenu net (perte nette) avant rajustements</b> (ligne 9959 moins ligne 9968) . . . . .	<b>9969</b>	=	
Total partiel			
Moins : Autres montants à déduire (voir la ligne 9940 dans le guide) . . . . .	<b>9940</b>	-	
Total partiel			
Plus : Rajustement facultatif de l'inventaire – année courante (s'il y a lieu) . . . . .	<b>9941</b>	+	
Rajustement obligatoire de l'inventaire – année courante (s'il y a lieu) . . . . .	<b>9942</b>	+	
Total		=	▶ + _____ a

#### Renseignements sur la société de personnes (s'il y a lieu)

Votre quote-part du montant de la ligne a (inscrivez le montant en dollars seulement) . . . . . b

Revenu net (perte nette) après rajustements (inscrivez le montant a ou le montant b, selon le cas) . . . . .	<b>9944</b>		
Plus : Rajustement des frais d'utilisation de votre résidence aux fins de l'entreprise (section B du formulaire T1175, s'il y a lieu) . . . . .	<b>9934</b>	+	
Total partiel			
Plus : Remboursement de la TPS/TVH à l'intention des associés reçu dans l'année . . . . .	<b>9974</b>	+	
<b>Revenu net (perte nette) agricole</b> (voir la remarque ci-dessous).			
<b>Inscrivez ce montant à la ligne 141 de votre déclaration de revenus.</b> . . . . .	<b>9946</b>	=	=====

**Remarque :** Si vous exploitez plusieurs entreprises agricoles ou que vous avez d'autres dépenses qui s'appliquent à une société de personnes, ajoutez les montants inscrits à la ligne 9946 des formulaires suivants :

- Formulaire T1163, *État A – Renseignements pour les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement et état des résultats des activités d'une entreprise agricole pour particuliers*
- Formulaire T1164, *État B – Renseignements pour les programmes Agri-stabilité et Agri-investissement et état des résultats des activités d'une entreprise agricole supplémentaire*

**Inscrivez le montant total à la ligne 141 de votre déclaration de revenus.**

### Renseignements sur la société de personnes

**Remarque :** Assurez-vous de fournir le NIP de vos associés.

Nom de la société de personnes :	Numéro d'identification de la société de personnes à l'ARC : <input style="width: 100%;" type="text"/>
----------------------------------	--

Numéro d'identification de participant au programme Agri-stabilité/ Agri-investissement (NIP)	Inscrivez les noms et prénoms seulement si l'associé est un particulier	Inscrivez seulement le nom de la société de personne si l'associé est une société de personnes	Quote-part %
---	---	--	--------------

Inscrivez votre quote-part de la société			%
<input style="width: 100%;" type="text"/>	Prénom de l'associé :	Nom de l'associé :	
<input style="width: 100%;" type="text"/>	Prénom de l'associé :	Nom de l'associé :	%
<input style="width: 100%;" type="text"/>	Prénom de l'associé :	Nom de l'associé :	%
<input style="width: 100%;" type="text"/>	Prénom de l'associé :	Nom de l'associé :	%
<input style="width: 100%;" type="text"/>	Prénom de l'associé :	Nom de l'associé :	%
<input style="width: 100%;" type="text"/>	Prénom de l'associé :	Nom de l'associé :	%
<input style="width: 100%;" type="text"/>	Prénom de l'associé :	Nom de l'associé :	%